



## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 19 février 2018

**Présents : Président :** Laurent CHABAUD.

**Membres :** Amadeu DO REGO, Sami CHAOUCH, Christophe BOULON, Mohamed AROUS, Muharrem YUKSEL, Gérard GRANJON, Michel GREGOIS et Thierry BOLZE.

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

**Excusés : Membres :** Roger ANDRE, Jean Luc COMACLE, Guillaume CIMIER, Lucien CHARBONNEL, Moussa TALL et William BARRE.

### ➡ PREAMBULE

Le questionnaire annuel sur les lois du jeu est à faire durant les vacances de février 2018 (date de réception au plus tard mardi 20 février). Chaque arbitre recevra sur sa boîte mail le lien à cliquer pour effectuer cette obligation de formation incontournable et pénalisante en cas de non - retour dans le délai fixé !

**La date limite de retour est fixée au JEUDI 1ER MARS 2018.**

### ➡ RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

**Courriers des arbitres et observateurs :**

- BAGIRAN Mahmut : Certificat médical pris en compte
- DAG Laure : Attente justificatif
- FARGEOT Jérémy : Certificat médical pris en compte
- GACON Tony : Rapport transmis à M. CHAOUCH
- HRAKI Youssef : Rapport transmis à M. CHAOUCH
- KEROUANI Ali : Rapport transmis à M. CHAOUCH
- MESSALTI Youcef : Rapport transmis à M. CHAOUCH
- MOLINO Vincenzo : Certificat médical pris en compte
- SAKER Mohamed : Rapport transmis à M. CHAOUCH
- SMAIL Amar : Certificat médical pris en compte
- ROSSIGNOL Baptiste : Courrier transmis à M. CHABAUD

**Courriers des clubs :** ET.S. LIERGUOISE : Information transmise à M. BOULON

### ➡ DECISIONS

**RESERVE TECHNIQUE NO 3 :** Rencontre n°19360395 / 51011.1 entre FC RIVE DROITE 2 et MDA FOOT 3; SENIORS D4 poule D, disputée le 17/12/2017.

**Décisions :** La commission jugeant la réserve sur la forme, la dit irrecevable.

- Par ces motifs, la dite Commission jugeant en première instance la réserve sur la forme :

- CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,

- impute les frais de dossier au club plaignant (FC RIVE DROITE 2),

- Amende le club de FC RIVE DROITE de 120 € (2x60€) pour absence non excusée à l'audition de messieurs HUGUET Alexis et TOUTAIN Dominique,

- Amende le club de MDA FOOT de 120 € (2X60€) pour absence non excusée à l'audition de messieurs PERILLI Arnaud et TERBET Daniel,

- transmet > la copie du dossier à la Commission Sportive pour HOMOLOGATION du résultat,

> La copie du dossier aux responsables de la Commission de l'arbitrage pour éventuelles suites à donner auprès de l'arbitre de la rencontre.

**La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »).**



## ➡ DATE A NE PAS MANQUER

### **SAMEDI 24 FEVRIER 2018 :**

Stage annuel arbitres D5 (de 8h30 à 12h30) au Stade municipal de PUSIGNAN

Stage annuel arbitres AA D1 – AA D2 (de 14h30 à 18h30) au stade municipal de PUSIGNAN.

**MARDI 27 FEVRIER 2018 :** 2nde séance de formation D3 espoirs et U19 D1 – 20h00 – Siège D.L.R.

**SAMEDI ET DIMANCHE 3 ET 4 MARS 2018 :** 3eme Session Recrutement – Désignations avec accompagnateurs (sous réserve conditions météorologiques)

## ➡ UNAF LYON RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com)

### Articles à lire en ce moment sur notre site web [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com):

L'hommage à Michel GARDON

Affaire CHAPRON, les arbitres du Rhône réagissent (article Lyon Capitale)

La galette des sages, édition 2018

Vœux 2018 et newsletter

Et les info flash diverses à découvrir...

**Repas Dansant du Samedi 3 mars :** Samedi 3 mars à partir de 19h, venez nombreux Salle Municipale, route de St Didier à Limonest pour participer à notre traditionnel repas dansant animé par DJ NIKO LA.

Menu : Feuilletés apéritif et verrine de mise en bouche - choucroute garnie – fromage blanc ou sec – tarte poires, pavé chocolat et crème anglaise – café – vins et bière compris dans le prix.

Inscriptions en cours **avec tarif préférentiel jusqu'au 8 février 2018.**

En effet jusqu'à cette date profitez d'une remise de 10% en prenant vos billets de participation à l'avance. Adultes : 25€ au lieu de 28€, Jeunes : 20€ au lieu de 23€.

Poulet Halal, gratin pour ceux qui ne mangent pas de choucroute.

**Adhésion UNAF fin de saison 2017-2018 :** La campagne de renouvellement UNAF s'est arrêtée au 31 décembre 2017. Tous les anciens adhérents n'ayant toujours pas réglé leur cotisation malgré nos différentes relances vont être rayés de nos fichiers adhérents.

**A compter du 31 janvier 2018, un seul tarif pour tous les nouveaux arbitres jeunes ou adultes à 20€.** Vous serez ainsi « couverts » jusqu'en fin de saison.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Malheureusement et malgré les sanctions sévères prises par notre Commission de discipline, des collègues subissent chaque saison, des outrages sur les terrains du District de Lyon et du Rhône. L'UNAF est là pour vous assister et vous représenter dans ces moments difficiles. Etre adhérent du club UNAF, permet également de bénéficier d'une multitude d'avantages. Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web). Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.

**Services de proximité offerts à nos adhérents :** Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain : menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental – DJD -de votre Amicale (coordonnées plus bas). Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle....

Aussi, prenez soin de garder précieusement ces coordonnées dans votre sac de sport :

Arbitres adultes ou jeunes : contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.